



Réseau des Émetteurs Français

UNION FRANÇAISE DES RADIOAMATEURS

Union sans but lucratif regroupant les radioamateurs, arrêté du 03.01.1994, reconnue d'utilité publique, décret du 29.11.1952
Section française de l'Union Internationale des Radioamateurs (IARU)
SAG Défense n° 12.744 (décembre 1927) - SA Education Nationale (6 Juillet 1964)
Organe officiel : Radio-Ref

ÉTABLISSEMENT DÉPARTEMENTAL REF60

Assemblée générale ordinaire de l'ED REF 60 du 7 avril 2012

A 15h, Jean DECROIX F5PCX, président en exercice de l'E.D. REF 60 déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire 2012 de l'Etablissement Départemental de l'Oise du Réseau des Emetteurs Français.

- Le président remercie tous ceux qui se sont donné la peine de faire le déplacement afin d'assister à cette assemblée.
- Avant de commencer, il demande à l'Assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire des OMs nous ayant quittés cette année.
- Le Président s'assure que tous les membres présents ont pris connaissance du P.V. de l'A.G. de 2011. L'approbation de ce P.V. est votée à main levée à l'unanimité.
- Contrôle des pouvoirs : 29 membres sont présents et détiennent 15 pouvoirs valides. (L'article 5 des statuts de L'E.D. du REF60 limite le nombre de pouvoirs détenus par un membre à trois). Ceci donne un résultat de 44 votants présents ou représentés.

Rapport moral de l'exercice 2011-2012

F5PCX commence par un rappel adressé à tous : nous avons un réel besoin de nouveaux radioamateurs dans notre pays, et à ce sujet on peut se féliciter, dans notre département d'accueillir cette année 13 nouveaux indicatifs. Au nom du REF-U, il leur souhaite la bienvenue dans la grande famille des radioamateurs.

Un réel besoin de conserver le plus d'adhérents possible au sein du REF-Union se fait sentir. Jean incite les OM présents à le rappeler autour d'eux vous afin de ramener vers l'association soit de nouveaux membres, soit d'anciens membres l'ayant quittée ou tout simplement des OMs ayant oublié de renouveler leur cotisation. On ne changera pas le REF – Union en restant à l'extérieur à le critiquer ni à le féliciter de l'extérieur, mais en agissant d'une façon positive à l'intérieur même de notre association.

Cette année encore et très certainement pour la dernière fois vu le changement de statuts, le REF 60 s'exprimera à l'AG nationale du REF-U par le vote dit « bloqué » : c'est le président du département qui vote lors de l'A.G. L'Oise fait partie des départements où, lors de l'A.G. départementale, on demande aux adhérents de donner pouvoir de délégation au Président pour voter à l'A.G. nationale, et ceci, il faut le souligner.

La dernière assemblée générale ordinaire s'est tenue à Clermont le 3 mars 2011. Depuis cette date, le Conseil d'Administration s'est réuni à 3 reprises en 2011-2012: le 17 juin 2011, le 2 décembre 2011 et le 17 février 2012.

Représentation de l'ED du REF-60

- L'E.D. du REF-60 a été représenté :
- le samedi 28 mai 2011 au C.C.P.D. du REF-Union et le dimanche 29 mai 2011 à l'A.G. du REF-Union à Tours par F5PCX.
- Le samedi 19 novembre 2011 aux A.G.O, A.G.E.et C.C.P.D. de Tours par F5PCX
- à l'A.G. du R.C. F5KMB le 7 janvier 2012.

- L'E.D. REF 60 a assuré lors du Salon de Clermont 2012 la tenue d'un stand de fournitures du REF-Union. . Le stand est un lieu d'échanges et de discussions, c'est un lieu de RDV pour de nombreux OM et il permet de recueillir des adhésions (5 cette année, ce qui est dans la moyenne habituelle)
- Cette année, il a été vendu pour 950 € de fournitures contre 580 € l'an passé ; il faut se féliciter d'avoir été entendus par le siège de Tours : les fameux carnets de trafic étaient en nombre suffisant et il a été proposé enfin aux visiteurs des manuels de l'ARRL et du RSGB qui ont tous été vendus. Par contre, les nomenclatures ne semblent pas avoir fortement motivé les acheteurs.
- Le Président remercie au passage Alain F0FEC qui a rapporté les fournitures à Tours.

L'information

Pendant l'année 2011, des articles sont parus dans les bulletins hebdomadaires et dans la revue Radio-REF afin d'informer les OM sur les principales activités et QSOs du département. Il est évident que sur ce point pas mal de choses restent à améliorer ; si les OM souhaitent que plus d'informations soient publiées, il leur faut communiquer leurs informations au Président départemental et le contacter très tôt s'ils désirent voir infos paraître dans R-REF, le délai de parution peut-être assez long.

Sur ce point précis, F5PCX rappelle à tous que les comptes-rendus d'activités peuvent très bien être des C.R. personnels, pas forcément des C.R. émanant du R.C. ou d'activités collectives.

-Le REF-60 possède une liste de diffusion sur <http://groups.google.fr/group/om60> mise à la disposition des OM du département. Jean Jacques FINQP en assure la gestion.

-Il possède également un site internet, le site du REF-60 <http://ed60.ref-union.org> où il est possible d'avoir une présentation de toutes les activités du département. Le gestionnaire en est également Jean Jacques FINQP. Le REF 60 ne publie pas de bulletin mensuel, ce site en tient lieu, il est la vitrine des activités départementales des OM de l'Oise. Le compteur indique 283 300 visiteurs avec 66 membres inscrits. Le Président rappelle que la réponse à pas mal de questions que l'on peut se poser sur le radioamateurisme se trouve bien souvent sur le site !

Le service QSL de l'ED REF-60

F5PCX remercie Joël F1HSW qui assure le fonctionnement du service QSL, la distribution des cartes QSL pour tous dans le département de l'Oise

Il est rappelé que pour recevoir vos QSL en dehors des salons et du R.C. F5KMB, il faut impérativement adresser des enveloppes self-adressées convenablement affranchies à Joël.

Celui-ci a toujours chez lui en souffrance quelques paquets de QSL qu'il ne peut envoyer aux destinataires faute d'ETSA.

L'évolution des effectifs

L'Oise compte 158 radio amateurs licenciés, source ANFR (153 l'an passé). Il n'est guère possible de connaître le nombre de SWL, lequel doit pourtant être assez conséquent. Quant aux OM indicatifs qui n'ont pas renouvelé leur licence auprès du Trésor Public, impossible de connaître leur nombre !

Début 2012, l'E.D. du REF-60 rassemble 94 radioamateurs et écouteurs : 68 sont membres du REF-Union, 6 sont uniquement membres de l'ADRASEC 60 et 20 uniquement membres de F5KMB.

Rappel sur l'organisation de l'E.D. du REF-60

Le Conseil d'Administration de l'E.D. est composé actuellement des représentants des différentes organisations radioamateurs du département, à raison - en principe - de deux personnes par entité et de radioamateurs sans représentativité particulière.

La mission de l'E.D. est d'assurer la liaison entre le REF-Union et les radioamateurs du département et inversement. Il est évident que cette mission n'est pas génératrice de cotisations au niveau de l'ED mais en contrepartie, il est souhaitable qu'un maximum de radioamateurs du département participent le plus possible aux activités des différentes entités départementales.

Conclusion

Le Président ajoute que chaque radioamateur est vivement invité à adhérer au REF-Union, seul organisme à pouvoir représenter et défendre les radioamateurs français aussi bien au niveau national qu'au niveau international. Enfin l'adhésion de chacun aura également pour conséquence d'améliorer la rétrocession versée à l'E.D. par le REF-Union.

Le Président rappelle que le système de cotisations a changé l'an passé. On peut dorénavant opter pour les formules suivantes :

- Cotisation + abonnement à Radio-REF : 62,50 € (Adhésion traditionnelle)
- Cotisation sans revue mais avec DVD 2012 : 53,00 €
- Cotisation seule : 43,00 €

(sans parler bien sûr des autres formules.)

Pour en finir avec ce rapport moral, il ajoute que depuis 2001, c'est la même équipe qui assure la gestion de l'E.D. REF 60. Il est urgent d'accueillir de nouveaux membres au sein du C.A. et les candidatures seront les bienvenues. Trois réunions par an, ce n'est pas le bout du monde, rappelle Jean. Il est fortement souhaitable que le travail accompli ces 10 dernières années ne l'ait pas été en vain.

Rapport financier, par Jacques Le Tendre F8OBZ

Le solde initial à la date du 01/01/2011 est de 1155,47 €

Les dépenses engagées en 2011 s'élèvent à 304,75 € et se répartissent de la façon suivante :

- Assurance AREAS = 71,00 €
- Frais d'A.G. 2011 = 90,32 €
- Don au REF-Union (voir ci-dessous) = 70,00 €
- Internet, site hébergeur OVH = 73,42 €

Les actifs au 31/12/2011 s'élèvent à 1036,69 € et se répartissent de la façon suivante :

- Rétrocession versée par le REF-Union, exercice 2010 (année N-1) = 167,17 €
- Intérêts CLS = 8,79 €
- Diplôme du dépt. 60 = 10,00€

Suite à l'appel de fonds pour la représentation de la France à la conférence IARU 2011 de Sun City en ZS : le REF60 a versé la somme de 70 €. Nous avons reçu fin septembre un courrier de F6BYJ président du REF-Union nous remerciant de notre don.

Rapport d'activité 2011 – 2012

A) Au niveau national : le REF-Union

1) Les statuts du REF-U

L'A.G.E. du samedi 19 novembre 2011 a, comme chacun le sait, enfin tranché : le projet de statuts associatif a été accepté à 71.69% par les 67 E.D. et les 15 adhérents présents. Ils devraient être validés par les instances compétentes d'ici quelques mois compte tenu des échéances électorales de cette année. Afin d'être au courant des dernières nouvelles concernant l'évolution de la situation, le Président conseille à tous de consulter régulièrement le bulletin F8REF ou mieux encore, de s'y abonner.

F5PCX continue en ajoutant qu'il ne reviendra pas sur ces nouveaux statuts, chacun ayant pu en prendre connaissance d'une façon ou d'une autre mais rappelle que ce changement de statuts va entraîner deux choses dans notre département :

- La première, c'est que ce n'est plus le président du REF60 qui votera à l'A.G.. pour les membres inscrits dans le 60 mais chacun des membres du REF. Ce vote se fera de différentes façons : par correspondance, par internet ou directement le jour de l'A.G. Il est possible que l'on puisse collationner les votes le jour de l'A.G. départementale et les transmettre à Tours. (votes par correspondance, donc)
- La deuxième, c'est que les statuts du REF-60 devront bien sûr être aussi modifiés et qu'un contrat devra être établi entre le REF-60 et le REF national. Ceci se fera bien sûr par l'intermédiaire d'une A.G.E. qui se tiendra certainement l'an prochain en même temps que l'A.G.O. du REF60 (mais rien n'est encore sûr en ce domaine quant au calendrier)

Très important : Il reste une décision à prendre au sujet de l'A.G. des 29 et 29 avril 2012 :

En effet, si l'élection par correspondance ou par internet des membres du C.A. du REF-Union ne pose pas de problème juridique, le vote de l'acceptation des rapports moral et financier en pose un car pour le Ministère, ces points doivent faire l'objet d'un débat public susceptible de donner un nouvel éclairage aux votants présents lors de l'Assemblée Générale.

Il faudrait donc revoir l'Article 9 de nos nouveaux statuts :

- Les adhérents ne pourraient alors voter par correspondance que pour l'élection des candidats au Conseil d'Administration.

-Le vote du rapport moral, celui du rapport financier ainsi que celui du budget ne pourraient être effectué que par les adhérents présents physiquement à l'AG.

C'est exactement ce qui se passait avant 1992.

Une A.G.E. va donc se tenir lors du Congrès de Gradignan afin de déterminer si oui ou non nous acceptons de remanier cet article 9

Le Président souligne que s'il est représenté à cette A.G.E, il fera voter selon la décision qu'il va demander aux membres de prendre lors du vote qui va suivre. (Chaque adhérent du REF-U à jour de cotisation a reçu un bulletin supplémentaire à cet effet).

F5PCX précise bien « **si je suis représenté à cette A.G.E** » car en cas d'absence d'un Président Dépt, celui-ci peut donner procuration à un autre Pr Dépt pour l'A.G.O. mais en aucun cas pour l'A.G.E. Seul peut voter à l'A.G.E.. le

Président Dépt ou son représentant, lequel représentant est obligatoirement un adhérent au REF-U inscrit dans le département (le 60 dans notre cas).

Il s'en suit que se présentent deux cas de figure :

1^{er} cas : Un adhérent du 60 remplace F5PCX et assiste au Congrès de Gradignan. Il vote à l'A.G.O. et à l'A.G.E.

2^e cas : Personne du 60 ne le remplace. Jean donne alors procuration à F5INJ du 80 et celui-ci vote pour le 60 suivant ses consignes à l'A.G.O. mais l'Oise ne peut voter à l'A.G.E.

Ce vote de l'article 9 est important car il sous-entend plus ou moins le maintien par le Ministère de la RUP attribuée au REF en 1952 puis en 2000.

La RUP en très bref :

-Critères : Aucun texte ne définit ses critères. Elle est accordée par le Ministère de l'Intérieur et ressort du pouvoir discrétionnaire de l'Etat.

-Obligations : Tutelle ou contrôle de la puissance publique sur toute modification des statuts ainsi que sur les actes de disposition (aliénation de biens, emprunts, hypothèques). Obligation de déclaration de tout changement dans la liste des associations affiliées. Communication annuelle des documents comptables et rapports d'activités.

- Conséquences : Une association labellisée RUP bénéficie d'une capacité juridique élargie lui permettant de :

-recevoir des donations et legs autrement que par des dons manuels

-placer ses capitaux en titres nominatifs

-aliéner les biens mobiliers et immobiliers dépendant de la dotation et d'emprunter.

Avant tout, la RUP est perçue par le monde associatif comme un label officiel conférant une légitimité aux associations bénéficiaires. Son avantage est essentiellement financier : il permet à des associations de bénéficier de legs/dons faits sous acte authentique c-à-d devant notaire. (A ne pas confondre avec les dons manuels, recevables par toute association déclarée...)

Remarque : les E.D. ne sont pas RUP, mais dépositaires de la RUP et peuvent seulement s'en prévaloir auprès de leurs interlocuteurs.

{Il est également à noter que le REF-U est répertorié RUP dans la catégorie « Loisirs » .(envoi d'enfants à la mer et à la montagne et qu'elle était attribuée à 1962 associations en mars 2012 !!!) }

1) A.G. 2012 du REF-U

2)

L'A.G.O. et l'A.G.E. du REF-U se tiendront à Gradignan, près de Bordeaux, les 28 et 29 avril 2012. Afin d'y exprimer la voix des OM du dept 60 deux solutions sont possibles :

- Un OM du C.A. ou bien un OM membre du REF-U et rattaché au 60 assiste aux A.G. et vote à l'A.G.O. et à l'A.G.E. en qualité de représentant du président du REF-60.

- F5PCX donne procuration à un autre président départemental, en l'occurrence Bernard F5INJ du 80.

Attention, Bernard ne pourra pas voter pour nous à l'A.G.E, uniquement à l'A.G.O.

2) Le budget du REF-Union.

Le Président reconnaît que ce genre de comptabilité complexe n'est absolument pas son fort ; il laisse ceci à des gens dotés des compétences nécessaires. Les finances du REF sont bien moins catastrophiques qu'on ne l'a dit et si nous avions 6 à 7 adhésions nouvelles par département, il n'y aurait plus de déficit. Il en conclut qu'il faut adhérer et faire adhérer car 80% du budget provient des adhésions.

B) Au niveau régional :

Les postes de DRU et DRUS de la région Picardie n'étant toujours pas pourvus, notre région n'a plus de voix délibérative au sein du REF-U ni d'informations par la même occasion.

Cependant, dans le cadre des nouveaux statuts cet échelon fédéral est supprimé donc cela n'a guère d'importance dans le cas présent.

C) Au niveau local :

Les diverses entités de notre département témoignent bien du dynamisme des radioamateurs de l'Oise. Il est bien évident que ce n'est pas le REF 60 qui est à l'origine de toutes ces activités, mais nous devons profiter de ce moment de rencontre pour faire état de la bonne santé du radioamateurisme dans notre département et énumérer les grands faits marquants de l'exercice précédent. Cette année, des passages de licences sont encore prévus, le CA du REF-60 souhaite bonne chance aux candidats!

▪ APRS

Le fonctionnement du réseau APRS est assuré dans le département par deux digis :

- F6KGT, le Bois des Cauches

- F5KMB Le Mesnil sous Bulles.

Les liens avec les autres départements sont actuellement satisfaisants, quelques stations fixes ou mobiles sont actives dans le département de l'Oise.

▪ **Sites du département :**

- Chez Pascal F1SFY : relais TV, relais R7 145,775-145,175 mhz ; relais UHF de Ste Geneviève 439,462.5 – 430,062.5 mhz.
- Digi APRS du Bois des Cauches F1NQP JJ: 144,800 mhz
- Digi APRS du Mesnil sous Bulles F4FSD Laurent.
- Balises F6DWG : 2,2 – 5,7 – 10,3 – 24,0 ghz

▪ **Les QSO du département :**

Rappel des différents QSO réguliers au niveau du département :

- Dimanche 9 h 30 sur 3640 khz : Elie F5MOW
- Dimanche 10 h 15 sur 144.375 mhz Daniel F1APT
- Mercredi 21h 00, relais R7 de l'Oise 145.775 mhz Yves F1PKU
- QSO journaliers : 18 h 20 sur 144,340 mhz USB F5MOW Elie

Rappelons que la réunion de section a lieu tous les vendredis à 21h à St Just-en-Chaussée dans les locaux du RC F5KMB.

▪ **ADRASEC (F1DLZ).**

F1DLZ, président de l'ADRASEC60, nous informe du bilan encourageant des effectifs dans le département : 28 membres, dont on retrouve, pour partie, la présence au R.C. F5KMB et au C.A. de l'E.D. REF60

F1DLZ présente les différentes missions dévolues aux ADRASEC et nous précise que l'ADRASEC60 ne s'engagera que pour des missions relevant de l'autorité du Préfet.

▪ **F5KMB (F1PKU).**

F1PKU, président du radio-club F5KMB, nous fait un compte-rendu des activités du radio-club pour l'année 2011. Le R.C. F5KMB a participé aux différentes manches du championnat de France, trophée F8TD, mémorial Marconi et trophée F8EX-REF avec de très bons résultats.

Quant au salon de Clermont, le bilan est satisfaisant malgré un changement de date, avec 850 entrées.

▪ **ARDF.**

Malgré un temps particulièrement maussade, les concurrents se sont retrouvés chez Daniel Hervé à la Neuwilleroy le dimanche 11 septembre 2011. Le vainqueur fut Gilles, F4GBR 5 balises en 1h02. L'édition 2012 devrait avoir lieu le dimanche 9 septembre 2012 car le 2 a lieu semble-t-il un concours de courte durée. Espérons que la météo sera plus clémente...

▪ **QSL Manager (F1HSW).**

Des regroupements de QSL peuvent se faire dans les sections locales, ou individuellement par enveloppes « self-adressées ».

Remise des diplômes

Le président, F5PCX, a remis les diplômes aux intéressés.

Présentation des candidats au CA :

Afin de maintenir la représentativité des associations et des radio-clubs du département 60, la liste des candidats est la suivante :

- ADRASEC : F1DLZ et F 10080 Francis
- R.C. F5KMB : F1PKU et F8OBZ
- R.C. F6KGT: F5PCX
- QSL Manager : F1HSW
- Membres du REF-Union : F1HPW et F8GBR
- Autres membres : F8GFA et F0FEC

Votes

Il a été remis à chaque membre des bulletins de vote de couleurs différentes.

- Vote n°1 : rapport moral, bulletin de couleur verte. Résultat du vote : (44 votants) 44 « oui ».
- Vote n°2 : rapport financier, bulletin de couleur orange. Résultat du vote : (44 votants) 43 « oui » et 1 abstention.
- Vote n°3 : pouvoir de délégation donné au président du REF60 pour l'A.G. du REF-Union 2012 à Gradignan, bulletin de couleur bleue remis aux seuls membres à jour d'adhésion au REF-Union. Résultat du vote : (40 votants) 39 « oui » et 1 abstention.
- Vote n°4 : pouvoir de délégation donné au président du REF60 pour l'A.G.E. du REF-Union, bulletin grand modèle de couleur blanche (*vote relatif à la mise en conformité de l'art. 9 avec les désirata du ministère*), remis aux seuls membres à jour d'adhésion au REF-Union. Résultat du vote : (40 votants) 8 « oui » et 32 « non ».

- Vote n°5 : liste des membres se présentant au Conseil d'Administration, bulletin de couleur blanche. Résultat du vote (44 votants) :
- ADRASEC : F1 DLZ et F10080 : 44 voix
- R.C. F5KMB : F1PKU et F8OBZ : 44 voix
- R.C. F6KGT : F5PCX : 44 voix
- QSL Manager : F1HSW : 44 voix
- Membres du REF-Union : F1HPW et F8GBR : 44 voix
- Autres membres : F8GFA et F0FEC : 44 voix
-

Election du CA

Les membres du nouveau Conseil d'Administration se sont réunis pour constituer un nouveau Bureau de l'E.D. du REF60 :

Président : F5PCX Jean DECROIX
Vice-Président : F8GFA Guy BAILLET
Trésorier : F8OBZ Jacques LETENDRE
QSL manager : F1HSW Joël GAUCHY
Secrétaire: F1HPW Georges COLUS

Prochaine réunion du C.A. de l'E.D. du REF60, le vendredi 15 juin 2012 au RC F5KMB à St Just en Chaussée.

Le Président clôt la séance à 17 h 30

Le Président,

Jean DECROIX

Le Secrétaire,

Georges COLUS